

# Formation Évaluer les biens d'habitation

## Immobilier

Référence de la formation : **P815**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**



**En présentiel**



**Accessible**

Durée : **2 jours (14 heures)**

Tarif Inter : **490 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 5 mars 2026

## Objectifs de la formation

- Maîtriser les différentes techniques d'évaluation immobilière des biens d'habitation
- Savoir les adapter au contexte

## A qui s'adresse la formation ?

### Public

- Tout négociateur immobilier ou autre professionnel relevant de la loi Hoguet
- Toute personne, salarié ou non, habilité par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier

### Pré-requis

- Aucun

## Les points forts de la formation ?

- Formation animée par un expert de l'immobilier et directeur d'agences

- La formation inclut des exercices d'évaluation de biens

## Programme de la formation

### 1. Définir le rôle de l'agent immobilier

- Comprendre son rôle
- Prendre ses responsabilités
- S'outiller
- Définir ses domaines d'intervention

### 2. Evaluer un bien

- Maîtriser la méthodologie : comparative, hédoniste
- Calibrer la rentabilité
- Définir la meilleure estimation : terrain + construction
- Intégrer la vétusté

### 3. Optimiser la visite d'un bien

- Établir une fiche technique : description, surfaces,..
- Intégrer la recommandation

## Modalités de la formation

### Modalités pédagogiques

Apports théoriques et applications concrètes  
Exemples et échanges

### Organisation

Formation présentielle

### Évaluation des connaissances

Mise en situation et/ou Questionnaire

### Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis  
Attestation de suivi de formation

## Chiffres clés

**92 %**

**de recommandation**  
en 2025

**93 %**

**de satisfaction**  
en 2025

**81 %**

**de réussite CCE**  
en 2025